



Budget 2026

Une politique migratoire plus humaine et efficace rapporterait 3,3 milliards d'euros par an, dévoile France terre d'asile dans son plan pour les finances publiques

Dossier
7 novembre 2025

3,3 milliards d'euros par an de gain pour les finances publiques : France terre d'asile dévoile un plan pour le budget basé sur une politique migratoire humaine et efficace

Paris – Alors que les discussions sur le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 s'annoncent marquées par une rigueur budgétaire, France terre d'asile présente aujourd'hui un plan d'action chiffré démontrant qu'une politique d'asile et d'immigration plus humaine et rationnelle peut générer plus de **3,3 milliards d'euros par an** en économies et en recettes nouvelles pour l'État et la Sécurité sociale. Ce plan en cinq mesures vise à lever les freins administratifs et légaux qui freinent l'intégration des personnes étrangères, coûtent aux finances publiques et privent la France du plein potentiel économique des migrations.

Najat Vallaud-Belkacem, Présidente de France terre d'asile

« Notre politique migratoire actuelle est un double gâchis : un gâchis humain, indigne de notre République, et un gâchis financier qui coûte des milliards aux contribuables. Il est temps d'avoir le courage politique de faire rimer nos principes de fraternité avec l'efficacité économique. Ce plan montre que c'est possible et que c'est dans l'intérêt de la France. »

Vincent Beaugrand, Directeur général de France terre d'asile

« Ce plan est un appel au pragmatisme, chiffres à l'appui. Comment décider de fermer des places d'hébergement alors qu'on sait que les conséquences humaines sont désastreuses, et de surcroît plus coûteuses pour la collectivité que l'économie réalisée ? Comment défendre un système qui empêche pendant des mois une personne de travailler et de cotiser, pour ensuite déplorer un manque de main-d'œuvre ? Notre plan répond à ces absurdités par le bon sens. Il montre que cesser de gaspiller l'argent public dans des politiques inefficaces et investir dans l'intégration rapide des personnes n'est pas seulement humain : c'est la seule approche budgétaire véritablement responsable. »



À propos de France terre d'asile

Fondée en 1971, France terre d'asile est une association de solidarité qui garantit la promotion des droits humains et l'accompagnement des personnes en besoin de protection, qu'elles soient demandeuses d'asile, réfugiées, ou mineures isolées étrangères. Elle intervient également auprès des personnes retenues en centre de rétention administrative afin de leur permettre d'exercer leurs droits. L'association est présente sur l'ensemble du territoire français et milite pour un accueil juste et solidaire en Europe.

Contact Presse

Yohan Cambet-Petit-Jean

07 63 57 72 73 / ycambet-petit-jean@france-terre-asile.org

Les points clés

● **Un potentiel budgétaire massif**

Le plan identifie plus de **3,3 milliards d'euros** par an en gains nets pour l'État et la Sécurité sociale.

● **Cinq mesures de bon sens**

Le plan repose sur cinq leviers, de l'hébergement des personnes en demande d'asile à la régularisation de travailleurs et travailleuses.

● **Mettre fin au gaspillage**

Les politiques actuelles de rétention systématique, la production inutile de nombreuses OQTF par les préfectures et l'inactivité forcée des personnes en demande d'asile coûtent des centaines de millions d'euros.

● **Un investissement, pas une dépense**

Le plan s'appuie sur le fait que chaque euro investi dans l'intégration est rapidement et largement rentabilisé. Les moyens engagés constituent un investissement collectif qui permet aux personnes étrangères de contribuer à la vie économique et citoyenne.

● **Une nécessité économique**

Face au vieillissement démographique et aux besoins de l'économie française, l'accès au travail de personnes déjà présentes sur le territoire français est indispensable.

Le constat : une opportunité économique inexploitée

Loin des idées reçues, la migration, lorsqu'elle est organisée, est une chance économique. Il existe un consensus solide des économistes sur la question et les études les plus sérieuses le confirment : par exemple, selon l'OCDE, la contribution de l'immigration à la croissance du PIB de la France a été de **+1,02%** par an entre 2006 et 2018.

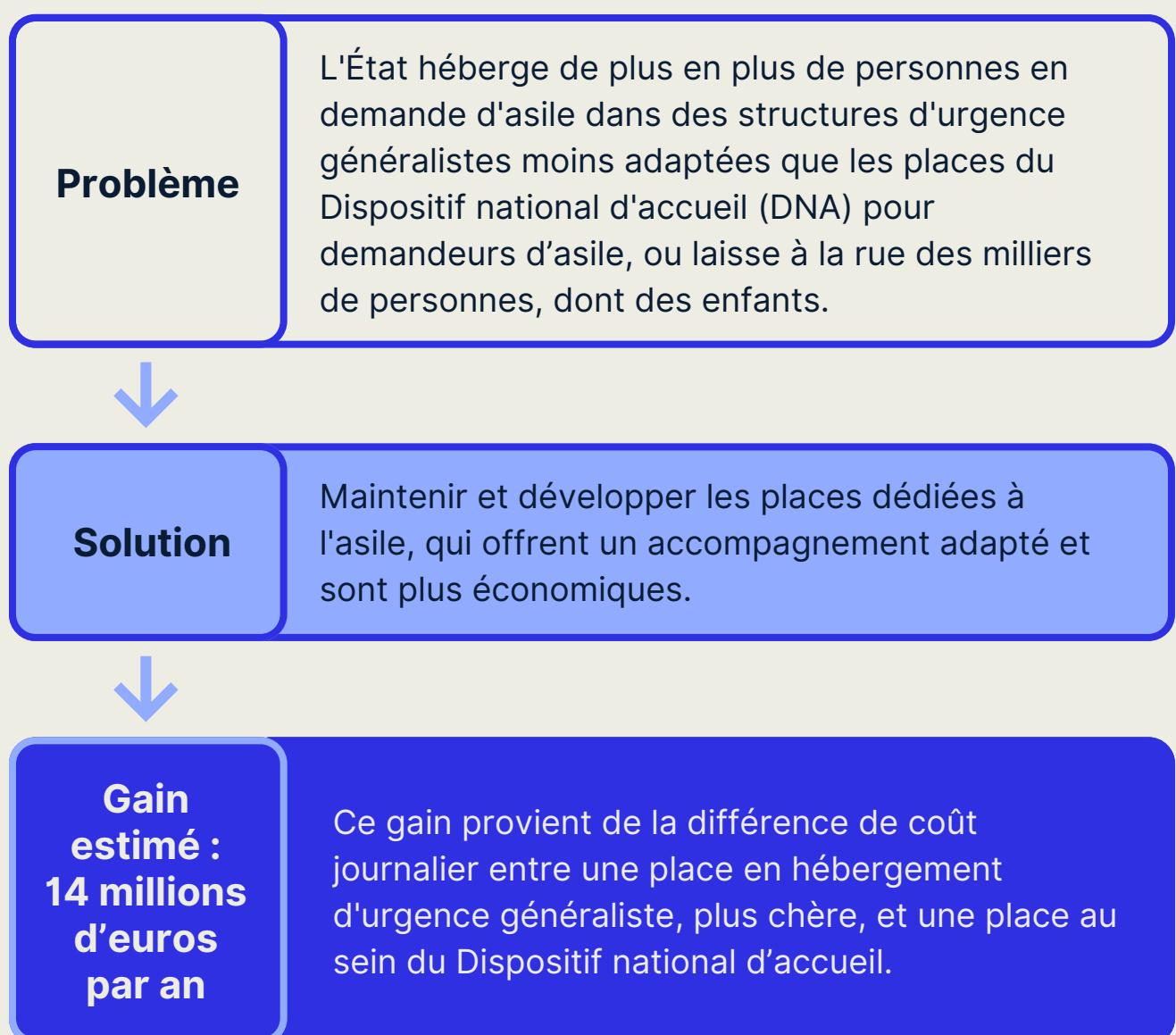
La France se prive de certains de ces bénéfices par des politiques inefficaces tant du point de vue des personnes concernées que de l'économie et des finances publiques : délais administratifs excessifs, sous-investissement dans l'intégration précoce, défaillances de plateformes de dématérialisation des procédures comme l'ANEF, dénoncées par la Défenseure des Droits, qui **créent des ruptures de parcours** (perte d'emploi, de promesses d'embauche, de proposition de logement, etc.) **et retardent leur entrée sur le marché du travail.**

Pourtant, le besoin est là : des secteurs clés de notre économie (soin, BTP, restauration) reposent déjà sur le travail des personnes immigrées. On estime que sans elles, **30% des EHPAD devraient fermer et la moitié des chantiers de construction seraient à l'arrêt.**

Le plan d'action : 5 mesures pour un gain de 3,3 milliards d'euros

Pour concrétiser ce potentiel, ce plan se décline en actions mobilisant différents leviers. Certaines mesures relèvent d'une **modification de la loi**, comme l'accès au travail pour les personnes en demande d'asile ou la régularisation de personnes sans-papiers. D'autres dépendent d'une **évolution réglementaire** et d'un changement des pratiques administratives. Toutes, cependant, trouvent leur traduction budgétaire dans le **projet de loi de finances (PLF)** ou le **projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)**, via les cotisations sociales.

01. Mieux héberger les personnes en demande d'asile pour moins dépenser



02. Permettre aux personnes en demande d'asile de travailler plus tôt

Problème

Les personnes en demande d'asile sont contraintes à l'inactivité car interdites de travailler pendant 6 mois, ce qui coûte à l'État en allocations et hébergement.



Solution

Accélérer leur accès au marché du travail et à la formation linguistique, **notamment en leur permettant de travailler dès le début de leur demande d'asile.**



**Gain estimé :
139 millions d'euros par an**

Ce montant combine les économies réalisées sur l'hébergement et l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), et les recettes nouvelles issues des cotisations sociales versées dès que la personne travaille.

03. Rationaliser les OQTF pour une administration efficace

Problème

L'administration consacre des ressources considérables à émettre des obligations de quitter le territoire français (OQTF) massivement, pour un taux d'exécution très faible, car nombre d'entre elles sont émises sans considération pour la situation des personnes (insertion de longue date en France, problème de santé, simple erreur administrative lors du renouvellement du titre de séjour, perspectives d'éloignement inexistantes, pays d'origine à risque en termes de droits humains...).



Solution

Réduire le nombre d'OQTF émises et réallouer les moyens vers l'instruction des dossiers de demande de titre de séjour.



**Gain estimé :
41 millions
d'euros
par an**

L'économie est générée par la suppression des coûts administratifs et juridiques liés au traitement de 20 % des OQTF qui sont de toute façon inefficaces. Les ressources humaines sont ainsi redéployées vers des tâches plus utiles.

04. Stopper l'expansion coûteuse des Centres de rétention administrative (CRA)

Problème

L'État prévoit d'augmenter le nombre de places en CRA, une solution d'enfermement extrêmement coûteuse (plus de 600€ par jour et par place) et dont l'efficacité en vue d'un éloignement est très limitée.



Solution

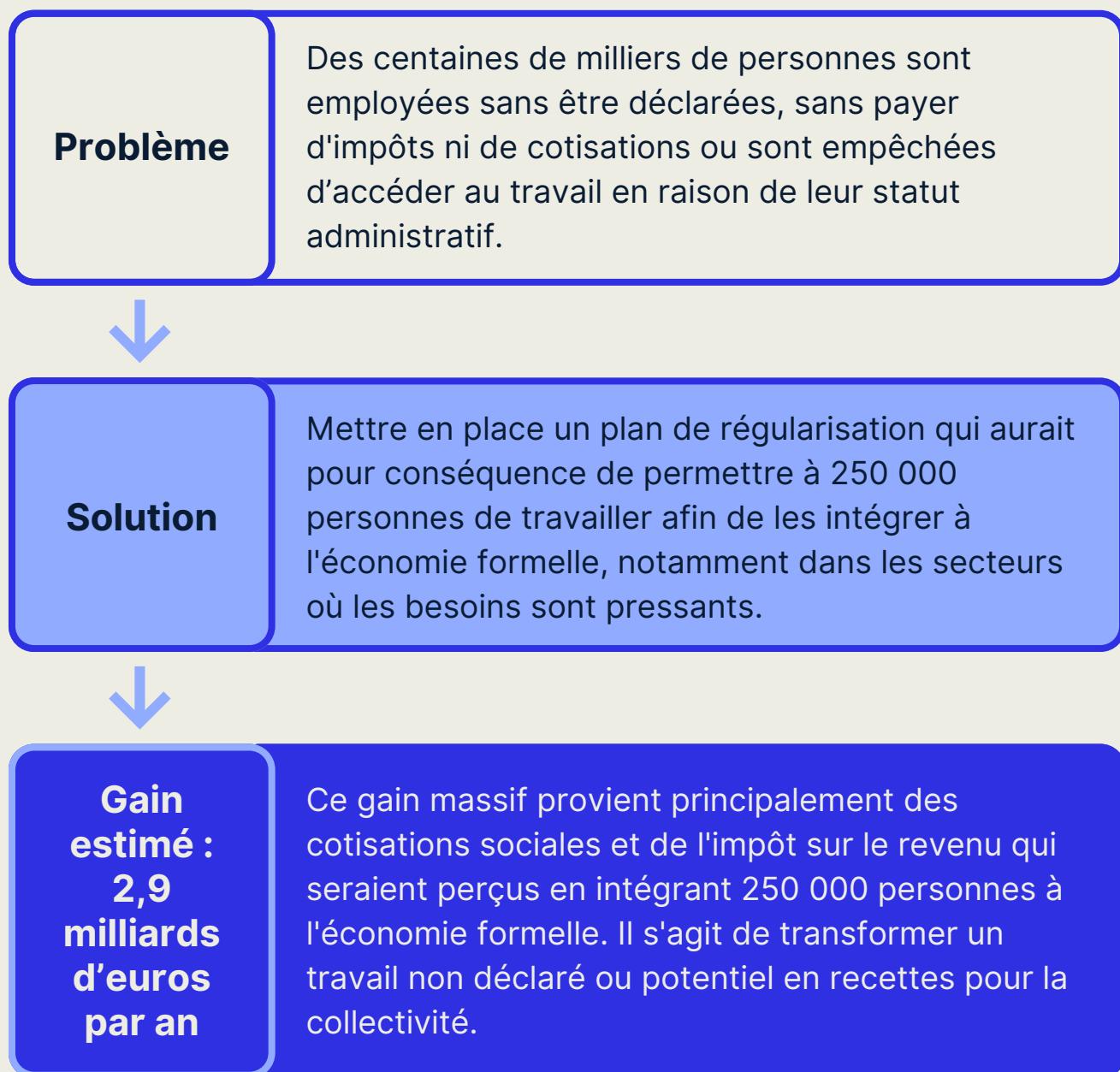
Restreindre l'usage de la rétention administrative afin de ne pas avoir à ouvrir les 1000 nouvelles places prévues.



**Gain estimé :
219 millions d'euros par an**

L'économie correspond au coût de fonctionnement annuel des 1 000 places de CRA dont la création deviendrait inutile grâce à une politique de rétention ciblée et restreinte.

05. Régulariser 250 000 personnes pour renforcer l'économie



La mise en œuvre de ce plan peut être engagée rapidement. Dès les débats sur le projet de loi de finances 2026, des arbitrages budgétaires et des amendements législatifs peuvent enclencher la dynamique. Avec une volonté politique claire, les premières économies pourraient être visibles dès 2026, et la majorité des mesures pourraient atteindre leur plein potentiel de rendement budgétaire d'ici 18 à 24 mois.

Tableau récapitulatif des gains annuels

Mesure	Gain / économie annuelle
01. Mieux héberger les personnes en demande d'asile pour moins dépenser	14 600 000 €
02. Permettre aux personnes en demande d'asile de travailler plus tôt	139 050 000 €
03. Rationaliser les OQTF pour une administration efficace	41 009 348 €
04. Stopper l'expansion coûteuse des Centres de rétention administrative (CRA)	219 000 000 €
05. Régulariser 250 000 personnes pour renforcer l'économie	2 900 000 000 €
TOTAL	3 313 659 348 €

ANNEXE TECHNIQUE : DÉTAIL DES MESURES PROPOSÉES

Annexe 01 : Dimensionner le Dispositif national d'accueil (DNA)

- **Problématique actuelle :** La politique de suppression de places en hébergement dédié (Cada/Huda) conduit à un report vers des structures d'urgence de droit commun (CHU/CHRS). Ces dernières sont non seulement plus coûteuses pour les finances publiques, mais aussi inadaptées à l'accompagnement spécifique des personnes exilées (suivi juridique, soutien psychosocial), engendrant une dégradation des conditions d'accueil et des surcoûts.
- **Description de la mesure :** Maintenir et développer le nombre de places au sein du Dispositif national d'accueil (DNA) pour éviter le recours systématique aux CHU/CHRS, et garantir un hébergement adapté et moins onéreux.
- **Gains et économies estimés : 14 600 000 € par an.**
- **Méthode de calcul et sources :** Le calcul se base sur l'hypothèse d'éviter le recours à 8 000 places (nombre de demandeurs et demandeuses d'asile dans l'hébergement d'urgence de droit commun, selon la Revue de dépenses de l'hébergement d'urgence 2025 réalisée par l'IGF, l'IGAS, l'IGA) en hébergement d'urgence généraliste, plus coûteux.
 - Gain par place = Coût journalier CHU/CHRS (estimé à 30€) - Coût journalier DNA (estimé à 25€) = 5€
 - Gain annuel = 8 000 places × 5€/jour × 365 jours = 14 600 000 €
 - Sources des coûts : estimations basées sur les moyennes du secteur de l'hébergement, RAP 2024 du BOP 177.
- **Impacts qualitatifs et stratégiques :**
 - **Humain** : Amélioration de la qualité et de la dignité de l'accueil, réduction du stress et de la précarité.
 - **Administratif** : Accompagnement juridique et social spécialisé, favorisant de meilleures trajectoires d'intégration post-asile.
 - **Social** : Désaturation des dispositifs d'hébergement d'urgence de droit commun, qui peuvent se recentrer sur leurs publics prioritaires.

Annexe 02 : Accélérer l'accès à l'emploi des personnes en demande d'asile

- **Problématique actuelle :** Les demandeurs et demandeuses d'asile font face à une interdiction de travailler pendant les 6 premiers mois. Cette période d'inactivité prolongée prolonge leur dépendance à l'aide publique, érode leurs compétences professionnelles et retarde leur intégration socio-économique une fois la protection obtenue.
- **Description de la mesure :** Lever les freins juridiques à l'accès au travail pour les demandeurs et demandeuses d'asile, notamment en leur permettant de travailler dès le début de leur demande d'asile.
- **Gains et économies estimés : 139 050 000 € par an.**
- **Méthode de calcul et sources :** Le calcul se base sur l'hypothèse d'une accélération de 3 mois de l'insertion professionnelle pour 25 000 personnes.
 - Coûts évités (Hébergement + allocation pour demandeur d'asile) = 25 000 personnes × 3 mois × (750 € pour l'hébergement + 204 € pour l'ADA) = 71 550 000 €
 - Recettes nouvelles (Cotisations sociales) = 25 000 personnes × 3 mois × 900 €* = 67 500 000 €
 - *Sources des coûts et recettes : estimations basées sur les données de l'OFPRA et les barèmes sociaux/fiscaux en vigueur.*
- **Impacts qualitatifs et stratégiques :**
 - **Économique** : Réponse aux besoins de main-d'œuvre dans les secteurs en tension.
 - **Social** : Accélération de l'autonomisation et de l'intégration, levier essentiel pour la cohésion sociale.
 - **Humain** : Restauration de la dignité et de l'estime de soi par le travail, maintien des compétences.

*L'hypothèse de 900 € correspond à une estimation moyenne des recettes de cotisations sociales qui se situent entre 400 € (recettes au niveau du SMIC) et 2300 € (recettes au niveau du salaire moyen)

Annexe 03 : Rationaliser la politique de délivrance des OQTF

- **Problématique actuelle :** La délivrance massive d'OQTF (128 250 en 2024) mobilise d'importantes ressources en préfecture pour un taux d'exécution très faible. Cette politique engorge les tribunaux administratifs (50% des recours) et peut suspendre les parcours de personnes bien intégrées.
- **Description de la mesure :** Réduire de 20 % le nombre d'OQTF prononcées (soit 25 650 OQTF évitées), en ciblant les mesures manifestement inexécutables. Les ressources humaines ainsi dégagées seraient réorientées vers l'instruction des demandes de titres de séjour.
- **Gains et économies estimés : 41 009 348 € par an.**
- **Méthode de calcul et sources :** Le calcul additionne les économies sur chaque poste en multipliant le volume de procédures évitées par les coûts unitaires 2025.
 - Gain Préfectures = 25 650 OQTF × 347,39 € = 8 910 553,50 €
 - Gain Aide Juridictionnelle = 12 825 recours × 540,11 € = 6 926 910,75 €
 - Gain Justice Administrative = 12 825 recours × 1 676,22 € = 21 497 521,50 €
 - Gain Défense TA = 12 825 recours × 286,50 € = 3 674 362,50 €
 - Sources : Note de calcul interne basée sur le rapport PLF 2019 (AN, n°1990) et actualisation 2025.
- **Impacts qualitatifs et stratégiques :**
 - **Administratif** : Amélioration de l'efficacité du service public, désaturation des juridictions.
 - **Social** : Réduction des ruptures de droits (travail, logement) causées par les retards de traitement des titres.
 - **Politique** : Concentration de l'action de l'État sur les éloignements réalisables et prioritaires.

Annexe 04 : Stopper l'expansion coûteuse des Centres de rétention (CRA)

- **Problématique actuelle** : L'État prévoit d'augmenter le nombre de places en CRA, une solution d'enfermement extrêmement coûteuse (plus de 600€ par jour et par personne selon la Cour des comptes), dont l'impact sur la santé physique et mentale des personnes retenues est délétère et dont l'efficacité pour l'éloignement est très limitée.
- **Description de la mesure** : Mettre fin à l'utilisation détournée de la rétention administrative et annuler l'ouverture des 1 000 nouvelles places prévues, pour 2027 depuis la LOPMI, dont les dépenses d'investissement étaient estimées à 60 000 000 d'euros par an, soit 300 000 000 au total. En effet, un récent rapport du Sénat confirme que la création d'un CRA de 140 places représente un coût de construction de 40 millions d'euros. Porter le nombre de places de CRA à 3 000 nécessiterait la mobilisation de plus de 2 000 membres des forces de police.
- **Gains et économies estimés : 219 000 000 € par an.**
- **Méthode de calcul et sources** : L'économie correspond au coût de fonctionnement annuel des 1 000 places de CRA dont la création deviendrait inutile grâce à une politique de rétention plus ciblée, évitant un investissement coûteux.
 - Gain annuel = 1 000 places non créées × 600 €/jour × 365 jours = 219 000 000 €
 - Cette économie estimée ne prend pas en compte les coûts générés par les frais de fonctionnement de la justice liés au contentieux de la rétention qui représenteraient une économie de 7 à 15 millions d'euros par an.
 - Sources : *Hypothèse basée sur le coût journalier issu des rapports de la Cour des comptes.*
- **Impacts qualitatifs et stratégiques :**
 - **Humain** : Respect des droits fondamentaux et limitation de l'enfermement.
 - **Budgétaire** : Économie sur des dépenses d'investissement et de fonctionnement particulièrement élevées.
 - **Opérationnel** : Réaffectation des moyens dégagés à d'autres missions prioritaires.

Annexe 05 : Régulariser 250 000 personnes sans-papiers

- **Problématique actuelle :** Des centaines de milliers de personnes étrangères travaillent en France sans être déclarées, notamment dans des secteurs en tension. Cette situation favorise l'exploitation, prive l'État de recettes fiscales et sociales, et maintient ces personnes dans une grande précarité administrative et sociale.
- **Description de la mesure :** Mettre en œuvre un plan de régularisation par le travail pour 250 000 personnes déjà présentes et intégrées économiquement en France.
- **Gains et économies estimés : 2,9 milliards d'euros par an.**
- **Méthode de calcul et sources :** Le calcul se base sur les recettes fiscales et sociales générées par 250 000 personnes.
 - Recettes Cotisations = $250\ 000 \text{ pers.} \times 900 \text{ €/mois}^* \times 12 \text{ mois} = 2\ 700\ 000\ 000 \text{ €}$
 - Recettes Impôt = $250\ 000 \text{ pers.} \times 50 \text{ €/mois} \times 12 \text{ mois} = 150\ 000\ 000 \text{ €}$
 - Recettes Autres (TVA) = $250\ 000 \text{ pers.} \times 200 \text{ €/an} = 50\ 000\ 000 \text{ €}$
 - Sources : *Hypothèses basées sur les barèmes sociaux en vigueur et des estimations de recettes fiscales. Les effets de second rang n'ont pas été calculés en l'absence de modèles économétriques. Cependant, on estime que les effets ayant un impact négatif sur les comptes publics - principalement les prestations sociales ouvertes - sont compensés par les économies issues de la sortie de la précarité (sortie de l'hébergement d'urgence, de l'AME, des aides sociales d'urgence...), et par les recettes budgétaires de second rang provenant de l'effet multiplicateur lié à l'injection de plus de 4 milliards d'euros de revenu net dans l'économie.*
- **Impacts qualitatifs et stratégiques :**
 - **Économique** : Lutte contre l'économie informelle et sécurisation de la main-d'œuvre dans des secteurs clés.
 - **Social** : Garantie des droits fondamentaux, lutte contre l'exploitation et le dumping social.
 - **Humain** : Respect des droits, amélioration de la santé publique (accès aux soins), reconnaissance sociale.

*L'hypothèse de 900 € correspond à une estimation moyenne des recettes de cotisations sociales qui se situent entre 400 € (recettes au niveau du SMIC) et 2300 € (recettes au niveau du salaire moyen)



-  www.france-terre-asile.org
-  [@france-terre-asile](https://www.linkedin.com/company/france-terre-dasile/)
-  [@franceterreasile](https://www.instagram.com/franceterreasile)
-  [@franceterreasile](https://twitter.com/franceterreasile)
-  [France terre d'asile](https://www.facebook.com/France.terre.dasile)

